

La bioindication en outremer : Situation et perspectives dans le contexte de la DCE

Dossier de la rédaction de H2o
Avril 2016

La bioindication est l'un des dispositifs essentiels du processus d'évaluation de l'état des milieux dans le cadre de la DCE. Les outils d'évaluation biologique produits ont suivi un processus d'expertise conforme au Schéma national des données sur l'eau (SNDE), associant, dans le cadre de groupes de travail locaux, les services du ministère en charge de l'environnement, les Offices de l'eau, l'ONEMA et les développeurs scientifiques des méthodes. Ces indicateurs ont été prescrits réglementairement (arrêtés ministériels) pour le 2^e cycle de la DCE (2016-2021).

Les 20 et 21 mars 2014 s'est tenu à Paris le colloque "Méthodes de bioindication adaptées aux départements d'outremer", organisé par l'ONEMA. S'adressant aux gestionnaires, scientifiques et bureaux d'études de métropole et d'outre-mer, ce séminaire avait pour objectif de présenter les outils de bioindication disponibles ou en voie de finalisation.

Collection Rencontres-Synthèses de l'ONEMA